

Aide-mémoire : Démarche pour obtenir l'accès au registre provincial des DMA pour les médecins et les professionnels de la santé*

<u>Avec code</u> utilisateur à la RAMQ (IP ou courriel)	<u>Sans code</u> utilisateur à la RAMQ
Étape 1 : Les médecins et les gestionnaires des professionnels de la santé doivent :	
<p>Communiquer au numéro 418 821-1743 ou envoyer un courriel à Inscription.registreDMA.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca avec les informations ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom et prénom • Lieu de pratique principal • Code d'utilisateur RAMQ • Adresse courriel principale 	<p>Communiquer au numéro 418 821-1743 ou envoyer un courriel à Inscription.registreDMA.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca avec les informations ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom et prénom du médecin ou du professionnel de la santé • Numéro de l'employé • Titre d'emploi • Lieu de pratique principal • Adresse courriel principale
Étape 2 : Le gestionnaire d'accès DMA du CIUSSSCN doit :	
<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter le service « Registre DMA » au compte déjà existant 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrer les informations du médecin ou du professionnel dans le système de la RAMQ • Générer un code secret (valide 5 jours calendrier) • Transmettre ce code secret au professionnel de la santé
Étape 3 : Les médecins et les professionnels de la santé doivent :	
<ul style="list-style-type: none"> • Consulter le courriel automatisé de la RAMQ acheminé à l'adresse fournie confirmant l'accès au Registre DMA • Utiliser son code d'utilisateur et mot de passe de la RAMQ déjà existant pour accéder au Registre DMA. <p><i>Vous avez accès au registre DMA</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter le courriel automatisé de la RAMQ acheminé à l'adresse fournie afin de compléter son inscription (cliquer sur lien) • Le médecin ou le professionnel de la santé est contraint de compléter l'inscription en ligne dans un délai de 5 jours • Utiliser son code d'utilisateur et mot de passe de la RAMQ pour accéder au registre DMA <p><i>Vous avez accès au registre DMA</i></p>
Faire une demande de retrait de l'accès au Registre provincial des DMA : (uniquement pour les professionnels de la santé)	
<p>Le supérieur immédiat du professionnel de la santé envoie un courriel à Inscription.registreDMA.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca avec les informations ci-dessous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom et prénom du professionnel de la santé • Numéro de l'employé • Titre d'emploi • Adresse courriel principale 	

*Les professionnels de la santé doivent avoir obtenu l'autorisation de leur supérieur immédiat. Ce dernier est responsable de juger de la pertinence de donner accès au registre des DMA, selon le mandat du professionnel concerné.

Pour toutes **questions relatives à l'inscription** au registre des DMA vous pouvez communiquer au numéro **418-821-1743**.

Pour obtenir du **soutien technique auprès de la RAMQ suite à l'inscription**, vous pouvez communiquer au **418-643-8210**.

POUR CONSULTATION